

Mémoire de maîtrise des Sciences du Langage

Sous la direction de Christian Cuxac et Anne Zribi-Hertz

Les stratégies
d'interprétation réfléchie
en Langue des Signes Française

présenté par Leïla Boutora

Université de Paris VIII

Formations des Sciences du Langage

Octobre 2002

Remerciements

Je voudrais remercier Christian Cuxac, responsable de l'option LSF du département Sciences du Langage à Paris VIII. Il aura su me communiquer son enthousiasme dans l'étude linguistique des langues signées et m'encourager à poursuivre dans cette voie.

Tous mes remerciements à Anne Zribi-Hertz pour sa disponibilité et ses remarques qui m'ont été précieuses.

Je remercie également Léa Nash pour ses conseils et pour m'avoir permis de réaliser ce mémoire.

Merci à l'équipe des étudiant(e)s de CIEL8 pour les échanges fructueux que nous avons pu avoir au cours de cette première année d'existence.

Et enfin, merci à ma famille et mes amis pour leur soutien dans l'épreuve qu'aura été mon premier travail de recherche.

Sommaire

Introduction	5
Chapitre I – Structure(s) de la Langue des Signes Française (LSF)	8
1 - Qu'est-ce que la Langue des Signes ?	8
1.1 Notions historiques	8
1.2 LSF et Français Signé	9
1.3 LS et universaux linguistiques	10
2 - Organisation générale de la LSF	13
2.1 Organisation de l'espace de signation	13
2.2 Multilinéarité et compositionnalité	14
2.3 Une dichotomie des visées	14
3 - Structure argumentale de la LSF	15
3.1 Les topiques	15
3.1.1 Définition	15
3.1.2 Mise en oeuvre	15
3.2 Les marqueurs de personne	16
3.2.1 La direction	16
3.2.2 La configuration	16
3.3 Les verbes	18
3.3.1 Verbes non directionnels	18
3.3.2 Verbes directionnels	19
3.4 Un ordre en LSF ?	21
4 - Les Transferts de Personne	22
4.1 Cuxac	22
4.2 Bouvet	23
4.3 Courtin	24

Chapitre II – Qu’est-ce que la réflexivité ?	27
1 - Définitions	27
1.1 Le Nouveau Petit Robert	27
1.2 Dictionnaire de linguistique et des Sciences du Langage	28
2 - Ce qu'en disent les grammaires du français	29
2.1 Riegel <i>et al.</i>	29
2.2 Arrivé <i>et al.</i>	30
3 - Une approche sémantique	31
3.1 Définitions	31
3.1.1 Réflexivité	31
3.1.2 Disjonction référentielle	31
3.2 Les formes associées à l'interprétation réfléchie...	32
3.2.1 en français...	32
3.2.2 ... et dans les langues en général	32
3.3 Réflexivité et Logophoricité	33
Chapitre III – Recueil et transcription des données	35
1 - Recueil des données	35
1.1 Les informateurs	35
1.1.1 Maylis	35
1.1.2 Loïc	36
1.2 Les données	36
2 - Transcription et glose	37
2.1 Bref historique des modes de transcription	37
2.1.1 Transcriptions du niveau morphémique et/ou phonologique	38
Bébian	38
Stokoe	38
Jouison	39
HamNoSys	39
2.1.2 Transcriptions du niveau lexico-syntaxique	40
Cuxac	40
Bouvet	41
2.2 Transcription adoptée	42

2.3 Glose	43
Chapitre IV – Description et analyse des données	45
1 - Description du corpus	45
1.1 Prédicats transitifs	45
1.1.1 Transitifs affectés	45
1.1.2 Transitifs non affectés	47
1.2 Prédicats +/- DR	49
1.2.1 Prédicats non orientés vers autrui (-DR)	50
1.2.2 Prédicats orientés vers autrui (+DR)	52
2 - Analyse du corpus	54
2.1 Tableau récapitulatif	54
2.1.1 Légende	55
2.1.2 Observations	56
2.2 Résultats	56
2.2.1 Transferts de Personne (T de Pers.)	56
2.2.2 Pointage simple (G ₃)	57
2.2.3 Pointage marqué (I ₃)	57
2.2.4 Absence de marquage (∅)	57
2.3 Pistes de réflexion	58
Conclusion	60
Références bibliographiques	62
Annexes	64

Introduction

Cette recherche part d'un constat fait lors d'un cours de Langue des Signes Française (LSF) assuré par Jimmy Leix, que nous avons suivi dans le cadre de la Licence Sciences du Langage spécialisation LSF à l'Université Paris VIII. Nous avons pu observer que notre professeur, locuteur natif de la LSF, réalisait assez régulièrement les 'verbes réfléchis' sur son corps ou très près de son corps.

Ce thème n'a pas fait l'objet d'une étude particulière dans le cours. En revanche, nous avons abordé la notion de *pronoms réflexifs* qui étaient présentés comme l'équivalent des pronoms français *moi-même, toi-même, lui-même...*, ces pronoms n'étant pas indispensables à l'expression de la réflexivité. Il apparaissait donc qu'en LSF, il existait des 'pronoms forts intensifieurs', mais pas de 'pronoms réfléchis'. Or, la LSF permet bien d'exprimer la réflexivité. Par quels moyens ?

Après nos observations succinctes, nous avons d'abord posé l'hypothèse que l'expression de la réflexivité en LSF était en rapport direct avec le corps du locuteur, sans plus de précisions. Sachant que le corps est un emplacement possible dans l'éventail des paramètres composant le signe gestuel, il était assez naturel d'effectuer un rapprochement entre la forme que prenaient les verbes réfléchis observés dans ce cours de LSF et le paramètre d'emplacement du signe sur le corps du locuteur qui semblait alors avoir une valeur 'réfléchi'. En d'autres termes, ce paramètre d'emplacement pouvait-il être un morphème de réflexivité ?

La forme de notre corpus reflète la démarche que nous avons adoptée au début de ce travail. Nous sommes partie du fait que la forme pronominale en français, nommée à tort 'pronom réfléchi', recouvre plusieurs valeurs autres que réfléchie (réciproque, passive, générique...).

De même en LSF, le paramètre *emplacement* = *corps* ne se réduit pas à l'expression potentielle de la réflexivité, mais peut être associé à d'autres valeurs. Il nous paraissait donc intéressant de regarder si l'on pouvait définir une classe de prédicats qui se trouvaient à l'intersection de ces deux formes, ces prédicats étant alors définis comme de 'vrais réfléchis' en (1), c'est-à-dire pouvant être interprétés comme ayant deux arguments coréférents, à l'exclusion des autres prédicats.

(1) Marie_z se_z lave

Or, en français, les supports de l'interprétation réfléchie ne se limitent pas à la voix pronominale. On la trouve aussi sous la forme du pronom 'lui' dans les prédicats à argument prépositionnel comme en (2) :

(2) Jean_z est fier de lui_{y/z}

Cet énoncé permet une lecture réfléchie où *lui* est coréférent de *Jean*, et une lecture DR (disjonction référentielle) où *lui* est disjoint de *Jean*. Dans un deuxième temps, nous avons donc étudié la production de ce type d'énoncés en LSF.

En outre, si l'interprétation réfléchie peut être associée à différentes formes en français, qu'en est-il en LSF ? N'y a-t-il pas d'autres moyens que celui que nous avons relevé, et celui-ci a-t-il été correctement caractérisé ?

Après avoir exploité notre corpus nous avons constaté que :

- les énoncés à lecture réfléchie ne sont pas systématiquement caractérisés par un lien direct avec la zone 1, le corps du locuteur, les pointages en zone 3 étant aussi sollicités ;
- nous avons relevé la production de Transferts de Personne ;
- le locuteur utilise donc le jeu des pointages de la même manière que pour exprimer les relations actanciennes non coréférentes ;
- cependant, cette étude met en relief une différence essentielle entre langue signée et langue orale : le canal.

En effet, le thème de la réflexivité nous rappelle à quel point l'ambiguïté, qui permet souvent de jouer avec la langue, est présente dans la structure argumentale des langues orales. Au contraire, le canal visuel-gestuel des langues signées offre une utilisation pertinente de l'espace qui permet de poser des référents par un système de pointages simple et élaboré à la fois. Ceci n'empêche nullement les jeux sur la langue, en particulier grâce aux Transferts de Personne.

Finalement, notre but a été de tenter de déterminer quelles étaient les stratégies mises en œuvre en LSF dans l'interprétation réfléchie de deux arguments d'un prédicat.

Dans un premier chapitre, nous présenterons donc la LSF afin de mieux comprendre le fonctionnement de la structure syntaxique d'une langue signée et les spécificités associées au canal visuel-gestuel, en particulier les Transferts de personne.

Nous tenterons dans une deuxième partie de cerner la notion de réflexivité dans les langues orales. Nous verrons que les langues mettent en œuvre des stratégies diverses qui ne sont pas spécialisées dans l'interprétation réfléchie.

Puis après avoir présenté nos informateurs et les conditions de recueil du corpus, nous décrirons la transcription que nous avons adoptée pour transcrire le corpus.

Enfin, notre analyse des données nous montrera que la LSF ne possède pas de stratégies propres à l'interprétation réfléchie, mais que le locuteur met en œuvre des structures présentes dans la langue pour d'autres usages.

Chapitre I – Structure(s) de la Langue des Signes Française (LSF)

Dans une première partie, nous essaierons de définir ce qu'est une langue signée, et plus particulièrement la LSF. Nous étudierons ensuite l'organisation générale de la LSF (§2). Puis nous regarderons de plus près sa structure syntaxique (§3). Enfin, nous conclurons en traitant le sujet des Transferts de Personne (§4).

1 - Qu'est-ce que la Langue des Signes ?

Pour tenter de répondre à cette question, nous commencerons par présenter la LSF sous un angle historique, puis nous approcherons le sujet épineux du rapport entre français et LSF, le Français Signé (FS). Enfin, nous aborderons le thème des universaux du langage sous le nouvel éclairage des langues signées.

1.1 Notions historiques

Les langues signées sont des langues naturelles qui se développent dès lors que deux personnes sourdes sont en contact. C'est le début d'une communauté linguistique.

Contrairement aux langues orales dont le canal est *audio-oral*, les langues signées passent par un canal *visuel-gestuel*. Ne pouvant utiliser le canal *audio-oral* pour communiquer, les sourds utilisent tout naturellement le *visuel-gestuel*.

'LSF' désigne la langue signée pratiquée en France. Pourtant, de nombreuses variantes régionales, voire locales (dans les instituts spécialisés par exemple) existent, mais leurs différences semblent se limiter à des variations d'ordre lexical (Blondel & Tuller, 2000 : 30). La LSF a connu un véritable processus de normalisation au 18^e siècle, lorsque l'Abbé de l'Epée fonde la première école pour enfants sourds, l'INJS, l'Institut National des Jeunes Sourds. L'enseignement y est dispensé en langue des signes par des professeurs sourds et entendants, et le rapprochement de plusieurs dizaines d'enfants dans un même lieu favorise un

développement accru de la langue. Cette méthode fut adoptée dans plusieurs pays d'Europe et en Amérique.

Mais en 1880, le Congrès de Milan, congrès international ne comptant que deux sourds, préconise l'interdiction de la langue des signes à l'école afin de favoriser l'apprentissage de la langue orale dominante. Cette décision dramatique appliquée massivement à l'exception des Etats-Unis, sera suivie de plus d'un siècle d'oralisme imposé aux Sourds, ce qui mènera ces derniers à une situation d'échec tant sur le plan scolaire que sur le plan de l'intégration sociale.

Aujourd'hui, on assiste à un véritable conflit entre *pro-oralisme* et *pro-langue des signes*, ces derniers préconisant un enseignement bilingue français-LSF pour les enfants sourds. En France, depuis le décret Fabius (1991), les parents d'enfant sourd ont, en théorie, le droit de choisir cet enseignement bilingue pour leur enfant.

1.2 LSF et Français Signé

Une critique revient régulièrement à l'égard des entendants ou des sourds dont la langue première n'est pas la LSF. On dit qu' 'ils font du français signé'.

Cette expression est souvent associée au système artificiel des *signes méthodiques* conçus par l'Abbé de l'Epée pour faciliter l'apprentissage du français aux enfants sourds de l'Institut. Ces signes correspondaient aux morphèmes fonctionnels (déterminants, pronoms, prépositions, etc.) du français et étaient destinés à combler les 'manques' de la grammaire de la LSF, grammaire qui possédait d'autres stratégies propres à sa nature de langue gestuelle et qui ne souffrait donc d'aucun 'manque'.

Au contraire, dans la grammaire d'IVT, Moody (1997 : 195-196) insiste sur le caractère naturel du FS qu'il considère comme un « glissement naturel [...] dans une situation réelle de communication [...où] on essaie simplement de se faire comprendre ». Ce système reviendrait à « calquer les signes sur les mots français » en suivant la syntaxe du français. Mais il n'existe pas *un* FS, mais plutôt un « continuum » entre LSF et français, qui passe d'un FS « élastique » à un FS « strict ». Dans Degoulet (2001 : 11), on peut lire que le français signé « n'est pas une langue et ne comporte pas de norme. Il varie selon la situation, le locuteur et les

interlocuteurs, et se rapproche plus ou moins de la LSF. [...] Les signes induisent une logique visuelle, spatiale, [...]». Or, le FS ne conserve pas toujours cette dimension spatiale. On voit disparaître les structures de Transferts qui sont propres aux LS.

Selon elle, le fait que le FS n'ait pas de norme est positif. Elle le compare à l'anglais signé aux Etats-Unis, qui est appris comme une vraie langue par les entendants et par certains sourds pour faciliter à leur enfant sourd l'assimilation de l'anglais. Le FS, au contraire, demeure une production spontanée sans règles prédéfinies, qui peut permettre de débloquer des situations de non-communication ou de communication difficile dues à une maîtrise insuffisante de la LSF.

1.3 LS et universaux linguistiques

Dubuisson (1993 : 19-29) aborde le thème des langues signées et des universaux linguistiques. Elle cite Bach et Harms (1968 : vi)¹ selon lesquels « la théorie linguistique *serait* une tentative de découvrir ce qui est commun à toutes les langues, ce qui est essentiel à la notion de « langue naturelle », quelles sont les limites à l'intérieur desquelles les langues peuvent varier, quels sont les termes (universels) au moyen desquels cette variation peut être décrite. »

A cette époque, il était question uniquement de la modalité orale, et non de la modalité gestuelle. Or, si l'on veut établir une théorie linguistique qui soit commune à toutes les langues, il faut aussi prendre en compte les langues gestuelles.

Blondel & Tuller (2000 : 43) parlent de « [...] l'apport de la modalité visuo-gestuelle dans notre compréhension du langage humain. Cerner le système cognitif du langage ne sera possible que lorsque nous arriverons à identifier (pour les écarter) les propriétés respectives des modalités. »

La prise en compte des deux modalités peut modifier notre vision globale du langage, mais aussi le regard que l'on porte sur chaque modalité. Ainsi, dans l'étude

¹ Bach, E. et R. T. Harms (eds), 1968. *Universal in linguistic theory*, New York : Holt ; Rinehart and Winston.

des langues gestuelles, le non-manuel (regard, mimique, balancement du corps) longtemps considéré comme non-linguistique, a été mis en évidence par Cuxac pour la LSF. De même, dans l'étude des langues orales considérées trop souvent encore comme linéaires, des phénomènes comme l'intonation ou le non-verbal ont longtemps été ignorés.

Cuxac (2001 : 31) montre comment une analyse de la compositionnalité du signe des langues gestuelles peut remettre en question un universel langagier considéré jusqu'ici comme acquis, le caractère 'phonologique' du second niveau de la double-articulation. En effet, parmi les unités minimales du signe standard, certains paramètres peuvent faire sens alors que d'autres ont un contenu purement 'phonétique'. Qu'en est-il dans les langues orales ? Les unités minimales ont-elles toutes un statut purement phonologique ?

A l'inverse, pour la faire entrer dans le champ des langues naturelles, Stokoe² (1960) a cherché à démontrer que les 'équivalents-phonèmes' (chérèmes) de l'ASL (American Sign Language) étaient vierges de tout caractère signifiant, et donc iconique. De cette manière, l'ASL répondait au critère de la double-articulation.

Dans cette section, nous avons voulu définir ce qu'est la LSF. Elle peut être résumée ainsi :

- c'est une langue naturelle pratiquée par la communauté sourde de France qui connaît des variations régionales essentiellement lexicales ;
- c'est une langue naturelle à part entière, et à ce titre, distincte du FS qui n'est pas considéré comme une langue, car lui, n'exploite pas pleinement les spécificités spatiales du canal visuel-gestuel ;
- c'est une langue naturelle signée dont l'étude parallèle à celle des langues orales peut révéler la nature profonde du langage, en s'affranchissant des limites imposées par le canal.

² Stokoe, 1960. "Sign Language Structure : An outline of the visual communication systems of the American Deaf", *Studies in Linguistics*, Occasional paper n°8, Buffalo.

Après avoir approché la notion de *langue* signée, nous pouvons maintenant regarder de plus près comment est organisée la Langue des Signes Française.

2 - Organisation générale de la LSF

Dans cette section, nous décrivons l'organisation générale de la LSF en définissant l'utilisation de l'espace de signation par le locuteur, la compositionnalité du signe, et le partage syntaxique qui existe en LSF.

2.1 Organisation de l'espace de signation

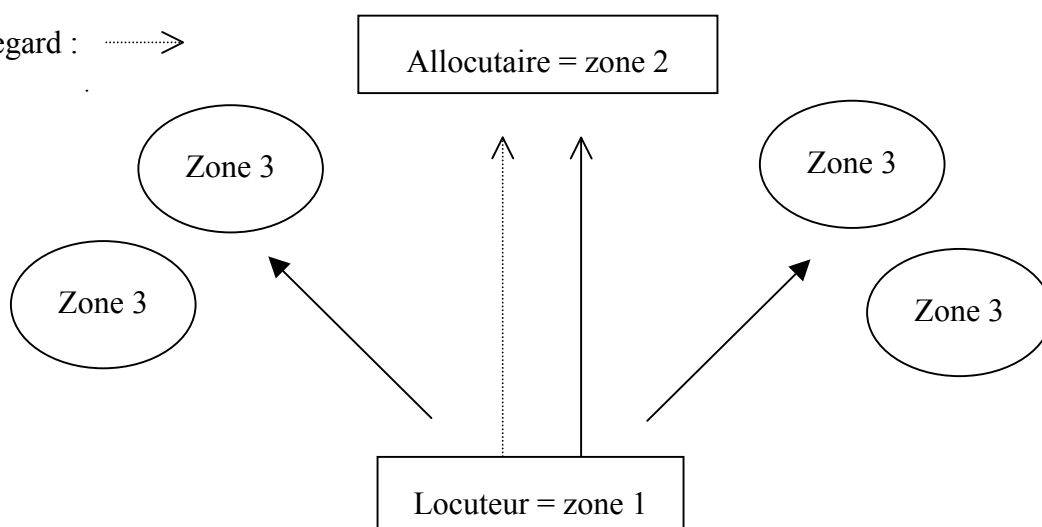
Rappelons d'abord que la LSF est une langue quadri-dimensionnelle : en effet, en plus de la dimension temporelle, elle utilise de façon pertinente les trois dimensions spatiales, ce qui lui permet de construire des références actancielles, spatiales et temporelles.

Le signeur évolue dans un espace de signation qui est déterminé par un axe central de communication entre le locuteur (zone 1) et l'allocutaire (zone 2). Il s'étend verticalement de la tête à la ceinture du locuteur, et latéralement entre les bras étendus jusqu'aux coudes. Cet axe repose sur le regard du locuteur dirigé vers l'allocutaire. A gauche et à droite (zones 3) de cet axe, des références auxquelles il pourra référer lors de l'échange discursif peuvent être créées par le locuteur.

La première personne du singulier est exprimée par un mouvement de la main du locuteur vers la zone 1, la deuxième vers la zone 2. Un nombre infini de référents peuvent être créés dans les zones 3. Le pluriel est exprimé par un balaiement de la zone désignée ou un mouvement circulaire vers cette zone.

Pointage : —>

Regard :>



Le temps se construit de deux manières. S'il est en rapport direct avec le temps t_0 de l'énonciation, c'est l'axe sagittal qui est utilisé. Le locuteur représente alors t_0 , le passé est derrière son épaule et le futur devant. En revanche, lorsque l'événement exprimé nécessite la construction d'une référence temporelle qui n'est pas en rapport direct avec t_0 , le locuteur utilise l'axe latéral devant lui. Sur l'axe sagittal, on construit donc des expressions du type *hier, il y a quinze ans, dans deux semaines, demain, etc.*, et sur l'axe latéral, des expressions telles que *avant 1970, après la guerre, entre 1980 et 1990, etc.* Le temps n'entre pas dans la flexion verbale. Il est toujours exprimé au début de l'énoncé.

2.2 Multilinéarité et compositionnalité

Un énoncé signé est multilinéaire, c'est-à-dire qu'il délivre des informations hétérogènes de manière simultanée fournies par le geste manuel effectué avec une ou deux mains qui nous donne le contenu lexical, le balancement du corps, les mouvements du visage (mimiques faciales) à valeur modale, et le regard.

Le geste manuel est composé de quatre *paramètres*. C'est ce que recouvre la notion de *compositionnalité*. Ces quatre paramètres sont la configuration de la main, l'emplacement, le mouvement et l'orientation de la main par rapport au corps du locuteur. Dans un signe, certains de ces paramètres peuvent être signifiants, d'autres non. Par exemple, la configuration d'un verbe de préhension peut représenter la forme de l'objet ('boire à la bouteille / dans un verre). L'emplacement du signe au niveau du front indique un rapport à une activité intellectuelle (penser, se souvenir, oublier...).

2.3 Une dichotomie des visées

Cuxac (2001 : 16-21) parle de 'bifurcation des visées' dans les langues des signes : il y aurait une branche à visée iconisatrice, et une branche sans visée iconisatrice.

La première met en oeuvre des *structures de grande iconicité* tels les *transferts de taille et/ou de forme* (qui reprennent des lieux, objets ou personnes décrits par leur taille ou leur forme sans procès, ni actant), les *transferts situationnels* (déplacement

d'un objet ou d'un personnage par rapport à un locatif stable) et les *transferts de personne* détaillés dans Cuxac (2000). Sallandre (1999) précise la notion de *transferts de personne* que nous exposons dans la section 4 de ce chapitre. L'utilisation de ces structures varie de manière importante d'un locuteur à l'autre.

La deuxième branche correspond à la 'langue des signes standard'. Contrairement à la grande iconicité, on n'est pas dans le domaine du *montrer*, mais dans le domaine du *dire*. Dans un discours et au sein même d'un énoncé, le signeur confirmé peut sans cesse passer d'un registre à l'autre.

3 - Structure argumentale de la LSF

Afin de mieux comprendre le fonctionnement syntaxique de la LSF, nous ferons une brève présentation des topiques et des marqueurs de personne, puis nous verrons l'influence du schéma actanciel du verbe sur la forme de celui-ci, et enfin nous aborderons la question de l'ordre des signes en LSF.

3.1 Les topiques

3.1.1 Définition

Comme nous l'avons vu précédemment, la LSF s'inscrit dans l'espace. Pour créer un topique, le signeur associe une partie de l'espace de signation (ou zone) à une entité animée ou non, à un lieu ou à une période de temps. Un topique est spatialisé dès lors qu'une portion d'espace lui est attribuée. Cette portion d'espace lui restera associée tant que le signeur ne la réinvestira pas d'un autre référent. Nous nous intéresserons ici plus particulièrement à la spatialisation des actants de l'énoncé.

3.1.2 Mise en oeuvre

La mise en oeuvre du topique se fait par un pointage manuel (de l'index) ou visuel (le regard du locuteur) vers la zone à activer. Le plus souvent, le signe qui donnera son contenu au topique suit le pointage. Mais il peut aussi le précéder, voire lui être superposé lorsqu'il s'agit d'un pointage visuel.

Le topique est généralement posé en début d'énoncé. Nous verrons dans le paragraphe 3.3 qu'il peut en être autrement, et qu'entre autre, un énoncé peut comporter plusieurs topiques, qui seront spatialisés au fur à mesure des besoins du locuteur.

La référence au topique se fait grâce aux marqueurs de personne que nous décrivons ci-dessous.

3.2 Les marqueurs de personne

Les marqueurs de personne³ sont caractérisés par la direction du pointage et par la configuration de la main.

3.2.1 La direction

Comme nous l'avons montré dans la présentation de la LSF, les personnes sont distribuées dans les différentes zones de l'espace de signation. Ainsi, un mouvement ou un regard orienté vers le locuteur (zone 1) ou vers l'allocutaire (zone 2) désignera respectivement la première et la deuxième personne. La troisième personne est potentiellement réalisable dans toutes les zones 3 activées par le locuteur. Il faut noter que la direction du regard suffit généralement à caractériser les deux premières personnes du singulier. Un pointage manuel aura alors souvent une valeur emphatique.

3.2.2 La configuration

A ce stade de notre exposé, nous devons faire une distinction entre les verbes directionnels et les verbes non-directionnels décrits dans la section suivante. En effet, la forme du pronom personnel diffère selon que le verbe est directionnel ou non. Nous insisterons ici sur les marqueurs des verbes non-directionnels.

- La configuration du pronom personnel simple est l'index tendu G que nous notons ainsi, car elle correspond en fait à la forme figurant la lettre G dans l'alphabet dactylologique. Le rôle argumental du pronom n'est pas marqué

³ La transcription des marqueurs de personne est présentée dans la section 2.2 du chapitre III.

dans sa configuration, mais par le schéma actanciel du verbe. Nous avons vu plus haut que le regard pouvait parfois se substituer au pointage manuel. En LSF, le genre n'est pas marqué. Le pluriel est marqué par un balayage ou un mouvement circulaire vers la zone désignée. Le singulier est marqué par l'absence de ce balayage. Les pronoms seront transcrits ainsi :

'je' = G₁ ; 'tu' = G₂ ; 'il/elle' = G₃ ; les pronoms pluriels sont identiques et simplement marqués par le mouvement noté MC.

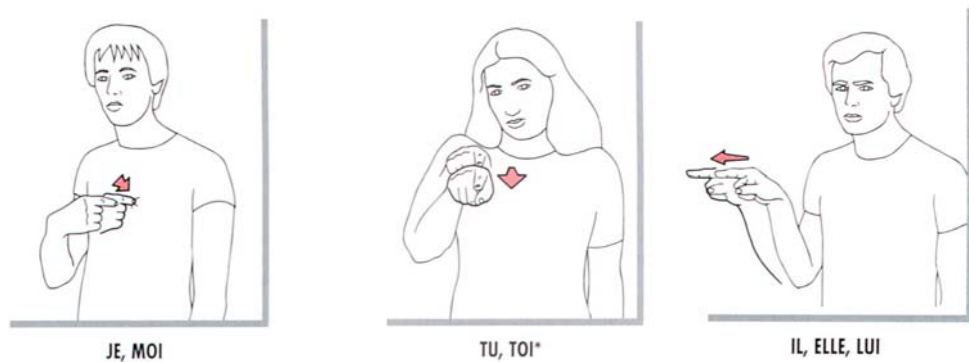


Figure 1 - Les pronoms singuliers (Moody (1997), p. 83)

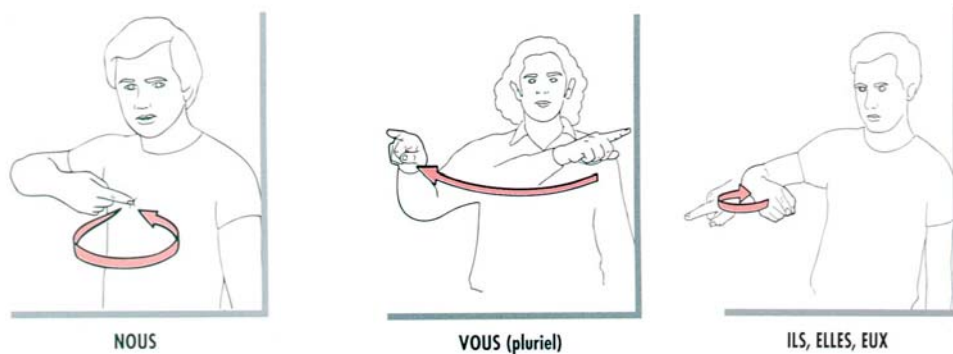


Figure 2 - Les pronoms pluriels (Moody (1997), p. 84)

- Les pronoms réflexifs, traduits dans la grammaire de l'IVT par les pronoms forts intensifieurs du français *moi-même*, *toi-même*, *lui-même*, etc., diffèrent des pronoms simples par la configuration 1, pouce tendu et doigts repliés. Nous transcrivons ces pronoms de la manière suivante :

'moi-même' = 1₁ ; 'toi-même' = 1₂ ; 'lui/elle-même' = 1₃.



Figure 3 - Les pronoms réflexifs (Moody (1997), p. 144)

3.3 Les verbes

La LSF possède des verbes directionnels et des verbes non-directionnels.

Un verbe non-directionnel ne prend pas d'argument en compte dans sa réalisation. Les arguments sont réalisés par un pointage de configuration **G** dans la direction de leur zone de référence, pointage articulé indépendamment du verbe.

En revanche, les verbes directionnels incorporent leurs arguments. C'est le point de départ et le point d'arrivée du mouvement effectué avec la configuration du verbe qui détermine les arguments. Il n'y a pas de pointage réalisé indépendamment.

3.3.1 Verbes non directionnels

La majorité des verbes non-directionnels n'a pas d'argument interne (travailler, dormir). Il existe cependant des verbes non-directionnels ayant un patient en argument interne (aimer, connaître).

(3) JEAN TRAVAILLER

‘Jean travaille’

(4) G₃ TRAVAILLER *ou* TRAVAILLER G₃

‘Il/elle travaille’

(5) G₃ CONNAÎTRE G₁

‘Lui, je le connais’

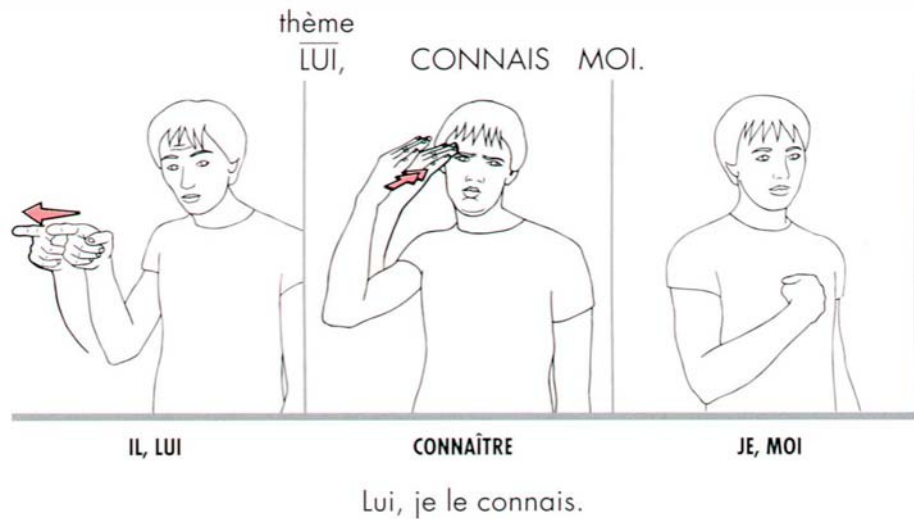


Figure 4 - Connaître, verbe non-directionnel (Moody (1997), p. 164)

Lorsqu'il y a superposition de la situation d'énonciation et de l'énoncé, le pointage manuel des zones 1 et 2 n'est pas obligatoire. C'est le regard qui détermine les actants, le pointage manuel ayant alors une valeur emphatique.

Lorsqu'un verbe possède deux arguments internes, il est obligatoirement directionnel.

3.3.2 Verbes directionnels

Le verbe directionnel comprend toujours un argument externe et au moins un argument interne. Lorsque ce verbe possède deux arguments internes, c'est le patient ou le destinataire qui est identifié par la désinence (direction/orientation du verbe). L'objet est alors énoncé avant le verbe sous forme lexicale, puis est souvent repris par un spécificateur de forme dans la configuration même du verbe.

Si on considère la compositionnalité morphémique de la LSF et la structure agglutinante des verbes directionnels, on peut alors faire un parallèle entre la direction/orientation du verbe et les désinences de personnes des langues orales.

- (6) ${}_2$ DONNER $_1$ 'tu me donnes'
- (7) ${}_1$ DONNER $_3$ 'je lui donne'
- (8) ${}_1$ DONNER $_2$ 'je te donne'

- (9) ${}_3\text{DONNER}_1$ 'il me donne'
 (10) ${}_3\text{DONNER}_2$ 'il te donne'
 (11) ${}_{3a}\text{DONNER}_{3b}$ 'il lui donne'

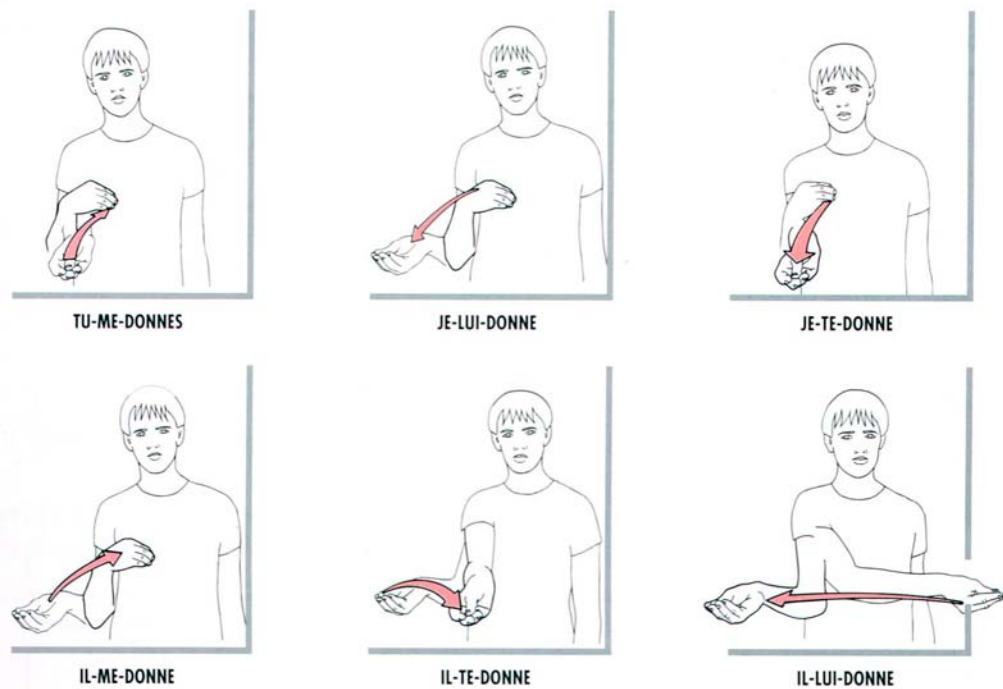


Figure 5 - Donner, verbe directionnel (Moody (1997), p. 159)

Dans un verbe à deux arguments internes, lorsque l'objet n'est pas repris dans le verbe, il n'est pas fléchi. On peut ici poser l'hypothèse d'un objet nul. En revanche, lorsque l'objet est l'unique argument interne, il est généralement repris dans la configuration (spécificateur de forme) du verbe (ex. : manger une pomme).

L'utilisation des verbes directionnels ne nécessite pas obligatoirement la construction préalable des références spatiales. Il est possible de spatialiser le destinataire ou le patient après avoir signé le verbe. Dans ce cas, l'activation de la zone topicalisée est réalisée par la direction du verbe. L'actant sera construit en référence à cette même zone.

Nous avons vu que la valence du prédicat influence sa forme, directionnelle ou non. Qu'en est-il de l'ordre des éléments qui compose un énoncé en langue des signes standard ?

3.4 Un ordre en LSF ?

On caractérise souvent les LO par un ordre SVO ou SOV. Celles dont l'ordre est plus 'libre' compensent cette flexibilité par le marquage des cas.

Nous avons vu qu'il n'y a pas de marquage casuel en LSF. La fonction des arguments ne modifie pas la forme des pronoms. On peut alors supposer que c'est l'ordre des éléments d'un énoncé qui permet de déterminer la fonction d'un argument.

Il semblerait plutôt que les relations actanciennes de la LSF reposent une fois de plus sur la spatialisation des éléments. Ainsi, les arguments sont toujours spatialisés, que le verbe soit directionnel ou non.

On observe tout de même dans Blondel & Tuller (2000 : 37) qu'il existe un « ordre des constituants majeurs en LSF (qui) est déterminé par des propriétés des entités désignées : localisant > localisé, stable > déplaçable, contenant > contenu, [...] connu > inconnu, fond > figure, etc. ». Les auteurs citent essentiellement les travaux de Cuxac, mais précisent que cette approche n'est pas spécifique aux LS.

D'après Dubuisson et Nadeau (1993 : 91), il est aussi plus pertinent de parler d'un ordre *thème-rhème* ou *topique-commentaire* que d'un ordre *sujet-objet* pour les LS dont l'ordre des signes a été étudié comme l'ASL (American Sign Language), la BSL (British Sign Language) et la LSF. Elles concluent (p.93) qu'« il ressort de ces études que l'ordre des mots n'est pas totalement libre dans les langues signées [...] mais on ne peut pas assurer de la fonction syntaxique de l'ordre des signes. »

Dans cette section, nous avons vu la construction d'un énoncé en signes standards, sans visée iconisatrice. Or, les langues signées mettent en œuvre des structures particulières dans les activités de récit, les transferts de personne. Dans la section suivante, nous exposerons le fonctionnement de ces structures.

4 - Les Transferts de Personne

Nous avons vu précédemment que le locuteur pouvait adopter une visée iconicisatrice en mettant en œuvre des *structures de grande iconicité*, dont les *transferts de personne*, que nous allons détaillés ci-dessous, font partie. Dans un premier temps, nous exposerons les différents transferts de personne mis en évidence par Cuxac et repris par Sallandre (1999), puis nous regarderons deux approches complémentaires. Bouvet fait un parallèle entre *transferts* et *polyphonie*. Courtin, quant à lui, traite de la *levée de perspective* dans sa thèse de psychologie cognitive.

4.1 Cuxac

Cuxac (2000 : 51) définit les Transferts Personnels de la façon suivante : « Ces structures reproduisent, en mettant en jeu tout le corps du locuteur, une ou plusieurs actions effectuées ou subies par un actant du procès de l'énoncé : humain ou animal le plus fréquemment, mais ce peuvent être aussi des noms animés (des histoires fameuses en LSF mettent en scène une balle de golf ou un avion, par exemple). Le narrateur 'devient', pour ainsi dire, la personne dont il parle [...]. »

Sallandre (1999) redéfinit ces transferts personnels en structures de transferts de personne, en clarifiant l'éventail des structures à la disposition du signeur. Elle décompose ces structures en :

- transfert personnel (TP) : c'est une prise de rôle complète, où le locuteur entre dans la peau du personnage transféré (animé ou inanimé) ; le regard du signeur est décroché de l'axe d'énonciation pendant toute la durée du transfert ; il n'y a pas de signes standards ;
- stéréotype de transfert personnel : c'est la reprise d'attitude culturellement marquée (ou stéréotypée) dans un discours en LSF, pour suggérer l'état mental ou physique du personnage, non pour décrire ou simuler ;
- semi-transferts personnels (STP) : cette structure permet d'inclure de la grande iconicité dans un verbe standard ;
- pseudo-transferts personnels : c'est une action prototypique qui est mise en valeur, en grande iconicité. Ce transfert possède toutes les caractéristiques

du TP mais sans investissement corporel. Il sert à décrire et présenter un personnage ;

- aparté : c'est le décrochement du locuteur-narrateur qui se met à réfléchir « à haute voix », pour lui-même, pour le public ou dans un dialogue. L'incursion de signes standards est possible ;
- double transferts : $TS^4 + TP =$ le locuteur peut combiner simultanément deux transferts en segmentant ses actions.

Nous avons vu plus haut que l'ordre des signes dans un énoncé 'standard' n'était pas strict. Ainsi, quel que soit l'ordre des actants en (12) et (13),

(12) CHOCOLAT GARCON MANGER

(13) GARCON CHOCOLAT MANGER

on comprendra 'le garçon mange le chocolat'. Pour exprimer un énoncé 'absurde' comme (14),

(14) 'le chocolat mange le garçon'

le signeur passera par un double transfert, où il incarnera le rôle du chocolat (TP), et où sa main dominante figurera la bouche du chocolat qui se dirige vers sa main dominée stable figurant le garçon (TS) pour dévorer ce dernier.

Cet exemple illustre bien l'importance des structures de transferts dans les langues signées pour exprimer les relations actanciennes.

4.2 Bouvet

Bouvet (1996) assimile ces transferts à des « jeux de rôle ». Elle s'appuie dans son analyse sur la théorie de la polyphonie d'Oswald Ducrot (1984) sur laquelle nous nous arrêtons quelques instants.

Ducrot pose une distinction entre « sujet parlant » et « sujet pensant ». Le sujet parlant est celui qui rapporte les pensées ou le point de vue du sujet pensant auquel

⁴ Nous rappelons qu'un transfert situationnel (TS) rend compte du déplacement d'un objet ou d'un personnage par rapport à un repère locatif stable.

sont attribués pensées et point de vue. Il va encore plus loin en distinguant le sujet parlant, extérieur au discours, du locuteur qui est responsable de l'énoncé et qui est marqué dans le discours par les marques de la première personne.

On opposera donc locuteur et énonciateurs. Ces derniers, sujets pensants, ne correspondent pas forcément à des personnes déterminées. « (...) cela peut être la rumeur, le *on dit* ou la sagesse des nations » (Ducrot, 1984). En outre, il peut y avoir ou non identité entre locuteur et énonciateur.

On parle de « polyphonie » lorsqu'un locuteur ne s'identifie pas à l'un au moins de ses énonciateurs.

Bouvet (1996) pense que « les langues signées peuvent apparaître comme des catalyseurs déclenchant des processus qui mettent en évidence les divergences entre les différents sujets de l'énoncé. »

4.3 Courtin

Courtin (1998 : 23) préfère parler de *levée de perspective* plutôt que de *transfert personnel* comme Cuxac, car selon lui, le premier terme rend mieux compte des possibilités linguistiques du processus d'une part, et d'autre part, il permet un rapprochement avec les théories de l'esprit qu'il aborde dans sa recherche.

Courtin définit la levée de perspective comme étant « le phénomène par lequel le signeur change le point de vue de l'élocution, c'est-à-dire (...) le processus au cours duquel le signeur utilise un pronom à la première personne pour renvoyer à un référent à la troisième personne. »

La levée de perspective va réassigner le référent placé dans un espace à la troisième personne, à l'emplacement de la première personne. Ce processus va s'accompagner d'une *rotation mentale* qui concernera l'ensemble de la perspective en conformité avec le déplacement de l'agent, rotation à laquelle sont soumis le locuteur et l'allocutaire.

A l'origine, la rotation mentale ne concerne que l'allocutaire qui effectue ce processus d'inversion afin de se représenter la perspective visuelle du locuteur, et

donc d'adopter le même point de vue au sens physique du terme. Mais les deux protagonistes de l'énonciation sont sollicités lorsqu'a lieu une levée de perspective.

Selon Courtin, l'absence de levée de perspective, et donc de transfert, renvoie à une communication sur un mode neutre.

Nous avons vu qu'il était possible d'envisager les processus de transfert sous différents angles, et que ces approches complémentaires permettent de rendre compte des processus mentaux qui en sont à l'origine. Il est intéressant de constater qu'une théorie comme celle de Ducrot développée pour les langues orales permet de décrire des phénomènes rencontrés dans les LS.

Dans ce premier chapitre, nous avons voulu présenter la LSF en tentant de définir plus largement ce qu'est une langue signée. Nous avons montré l'intérêt pour la compréhension du langage, de l'étude linguistique des LS dans le champ des langues humaines, et non pas seulement par rapport aux acquis théoriques dans la description des LO.

Nous avons abordé le sujet des structures syntaxiques, dans les énoncés standards et dans les structures 'de récit'. Il apparaît que l'une des richesses des LS réside dans la complémentarité de ces deux types de structures.

Nous allons maintenant regarder ce que recouvre la notion de réflexivité dans les LO et plus particulièrement en français afin de définir notre champ d'investigation en LSF.

Chapitre II – Qu’est-ce que la réflexivité ?

Nous avons fait le choix de partir du français pour cerner le phénomène de la réflexivité dans les langues orales. Ce choix est fondé sur le fait que le français est notre langue maternelle, et donc nous est plus accessible. Cependant, nous regarderons tout de même les stratégies d'interprétation réfléchie dans d'autres langues afin de montrer leur diversité.

Mais commençons par approcher la notion de réflexivité à partir de quelques ouvrages de référence.

1 - Définitions

Afin de mieux comprendre ce que recouvre la notion de réflexivité, nous avons relevé quelques définitions dans deux dictionnaires. L'un, le Nouveau Petit Robert, est un dictionnaire de la langue française. L'autre, le Dictionnaire de linguistique et des Sciences du Langage, est comme son nom l'indique, un ouvrage spécialisé.

1.1 Le Nouveau Petit Robert

Dans le Nouveau Petit Robert (1993 : 1901-1902), des définitions mathématiques et philosophique sont proposées pour ces deux premières entrées :

Réflexivité : *Math.* Propriété d'une relation réflexive.

Réflexif, ive : *Philos.* Propre à la réflexion, au retour de la pensée, de la conscience sur elle-même (...) ⇒ **introspection**

Math. Relation réflexive : relation binaire sur un ensemble telle que tout élément de cet ensemble soit en relation avec lui-même.

Nous n'avons pas trouvé de définition linguistique de la notion de réflexivité, mais les définitions ci-dessus permettent déjà de s'en approcher.

En revanche, pour l'entrée suivante, le Robert nous propose une définition grammaticale :

Réfléchi, ie : *Gramm. Verbe pronominal réfléchi*, exprimant que l'action émanant du sujet fait retour à lui-même (ex. : je me lève). *Pronom réfléchi* : pronom personnel représentant la personne qui est sujet du verbe, en tant que complément (...). (ex. : je *me* suis trouvé un appartement ; il ne pense qu'à *lui*).

Le Robert cite là deux des formes pronominales 'réfléchies' du français qui permettent l'interprétation réfléchie (voix pronominale et pronom fort), alors que beaucoup de grammaires se contentent de présenter la voix pronominale.

1.2 Dictionnaire de linguistique et des Sciences du Langage

Nous ne citons ici que la définition de l'adjectif 'réfléchi', les autres ne nous informant pas davantage sur cette notion.

Réfléchi (p.405): On qualifie de *réfléchi* toute construction dans laquelle le syntagme nominal sujet et le syntagme nominal objet se réfèrent à la même personne ou à la même chose (...). Les pronoms réfléchis sont en général distincts des pronoms personnels objets (anglais : me/myself, you/yourself, him/himself, her/herself...) au moins à la troisième personne (français : me/me, te/te, le/la/lui/se).

(...) La construction réfléchie est implicite quand le verbe n'est pas accompagné du pronom réfléchi ; ainsi en anglais, *Peter shaves* (Pierre se rase) est une construction réfléchie implicite, le verbe *to shave* étant par ailleurs transitif. Enfin, l'opposition entre construction transitive et construction réfléchie peut être faite au moyen de flexions verbales [exemple du grec] (...).

Cette définition a l'avantage de ne pas s'arrêter au système du français en nous présentant des exemples dans d'autres langues comme l'anglais et le grec. Elle reste cependant incomplète quant à la description du système du français en ne parlant que de la forme clitique du 'pronom réfléchi' car elle s'attache à décrire la *construction* et non l'*interprétation* réfléchie. De ce fait, elle omet de préciser que cette forme n'est pas propre à une interprétation réfléchie, comme nous le verrons dans les descriptions proposées par les grammaires.

2 - Ce qu'en disent les grammaires du français

Nous avons consulté deux grammaires reconnues qui visent un public universitaire. Dans la première, la *Grammaire méthodique du français* (GM), nous n'avons retenu que la présentation qui est faite de la voix pronominale. Dans la deuxième, *La Grammaire d'aujourd'hui* (GA), en plus des verbes pronominaux, les auteurs abordent la notion de *coréférence* qui a particulièrement retenu notre attention.

2.1 Riegel *et al.*

On peut définir les verbes pronominaux d'après une double caractéristique formelle. Ils sont construits avec un pronom réfléchi clitique, coréférent au sujet, et leurs temps composés se forment avec l'auxiliaire *être*.

La GM distingue les verbes pronominaux des constructions pronominales.

- Les verbes pronominaux sont enregistrés comme tels dans le lexique : On distingue à nouveau les verbes intrinsèquement pronominaux comme *se souvenir* / **souvenir* ou *s'évanouir* / **évanouir* pour lesquels c'est la seule construction possible, et les pronominaux autonomes comme *se comporter* ou *se reposer* dont l'emploi pronominal diffère sémantiquement d'au moins un de leur emploi non pronominal.
- On trouve ensuite les constructions pronominales pour les verbes qui admettent les deux constructions (*se laver* / *laver*, *se casser* / *casser*...) sans changement de sens. Là encore, on peut distinguer les constructions réfléchies des constructions dites 'passives'.
 - Dans les constructions réfléchies, le pronom complément est coréférentiel au sujet du verbe. Il est à la fois source et but du procès. Contrairement à l'interprétation réflexive (*Jean s'estime*), l'interprétation réciproque (*Ils se regardent tout le temps*) renvoie à une multiplicité de relations croisées entre les éléments d'un ensemble où le sujet prend la forme du pluriel, d'un singulier collectif ou d'une conjonction de sujets.

- Les constructions dites ‘passives’ ne permettent pas une lecture réflexive ou réciproque. Les phrases pronominales à interprétation passive (*la branche s’est cassée*) peuvent être rapprochées des phrases passives. Elles entretiennent le même rapport avec la phrase active.

2.2 Arrivé *et al.*

La GA propose la même définition formelle de la voix pronominale que la GM, en précisant que le pronom personnel réfléchi est coréférentiel au syntagme nominal sujet.

Sa description des verbes pronominaux (pp. 571-576) reprend le même découpage que la GM, en ajoutant aux pronominaux réfléchis l’emploi successif (*les jours se suivent*). Un renvoi à la fin de ce paragraphe nous amène à consulter l’entrée du terme *coréférence* (p. 198) que nous citons ici :

Coréférence : Le terme *coréférence* désigne la relation qu’entretiennent deux mots ou expressions à valeur nominale qui, dans un même énoncé, renvoient à un référent unique, c’est-à-dire une même entité extra-linguistique. Cette relation entre dans la formulation de nombreuses transformations. (...) Dans les descriptions métalinguistiques, la coréférence est symbolisée par l’identité des indices que l’on affecte aux constituants concernés : les deux phrases *Jean₁ a dit à Paul₂ qu’il₁ gagnerait* et *Jean₁ a dit à Paul₂ qu’il₂ gagnerait* se distinguent par le fait que dans la première *Jean* est interprété comme le sujet de *gagnerait*, alors que dans la seconde, c’est *Paul*.

Alors que jusque là une approche morphologique nous avait été proposée, nous avons ici une approche sémantique de la notion de réflexivité, approche que nous développerons dans la section suivante.

Nous notons que ces grammaires ne citent pas les formes du pronom fort (*lui* à la troisième personne masculin-singulier), et du pronom fort intensifieur (*lui-même*) dans les formes associées à l’interprétation réfléchie.

3 - Une approche sémantique

Nous avons vu qu'en français les notions de *réflexivité* et *réfléchi* sont souvent associées à la voix pronominale, alors que cette forme n'est pas spécialisée dans l'interprétation réfléchie. En outre, comme nous le verrons ici, l'interprétation réfléchie peut être supportée par d'autres formes comme le pronom fort ou le pronom intensif. On peut donc en conclure qu'une définition 'morphologique' de la réflexivité n'est pas pertinente.

Nous proposerons donc de partir d'une définition sémantique de la réflexivité, ce qui nous amènera à préciser la notion de *disjonction référentielle*, puis nous regarderons quelles sont les formes en français et dans d'autres langues qui peuvent être associées à une interprétation réfléchie. Enfin, nous concluons sur la notion de *logophoricité*.

3.1 Définitions

Zribi-Hertz (à paraître) propose comme point de départ à son étude comparative du français et de l'anglais, la définition informelle de Givón (1993, *English grammar*, Amsterdam, John Benjamins, p. 89) :

3.1.1 Réflexivité

« [A construction is said to be reflexive if] the same referent participates in the clause in two different roles. »

Cette définition est fondée sur la notion de coréférence : deux termes d'une grille argumentale sont construits comme coréférents, sans précision des rôles assumés par ces actants.

3.1.2 Disjonction référentielle

La disjonction référentielle (+DR) est la propriété sémantique complémentaire de la réflexivité. Nous noterons la lecture réfléchie –DR dans la suite de notre exposé. Une lecture +DR implique que deux termes d'une grille argumentale ne peuvent pas être lus comme coréférents . En français, cette interprétation est

obligatoire avec les pronoms clitiques ‘non réfléchis’ dans « Jean_z *le*_{*z/y} lave vs Jean_z *se*_{z/*y} lave » et facultatif dans « Jean_z est fier de lui_{z/y} ».

3.2 Les formes associées à l’interprétation réfléchie...

Beaucoup de langues ne possèdent pas de stratégies spécialisées dans le marquage de la réflexivité, mais disposent de plusieurs formes qui peuvent être associées à une interprétation réfléchie.

3.2.1 en français...

Le français dispose de trois formes dont aucune n’est spécialisée pour l’interprétation réfléchie :

- La voix pronominale que nous avons décrite plus haut ;
- Le pronom fort (*lui*), selon Zribi-Hertz (à paraître), peut être ou non coréférent avec son antécédent argumental, et donc associé aussi bien à une lecture réfléchie que non réfléchie. Cette différence de lecture dépend du contenu sémantique du prédicat (jaloux vs fier) ;
- Le pronom fort + MÊME (*lui-même*), qui est avant tout un intensifieur, semble avoir le même comportement que *lui*, à ceci près qu’il peut forcer l’interprétation réfléchie pour des prédicats *a priori* réfractaires à cette interprétation « Quand il regarde ses photos de vingt ans, Jean_z est jaloux de lui_z-MEME ».

3.2.2 ... et dans les langues en général

Pour marquer la réflexivité, les langues utilisent de multiples stratégies. Ainsi, dans Marantz (1984), on peut voir qu’en albanais, des verbes transitifs ont en contrepartie des verbes intransitifs avec un paradigme flexionnel propre et qui sont interprétés comme réfléchis.

Il nous présente aussi une langue d’Australie, le dyirbal, qui utilise un morphème de type affixe dérivationnel pour former un verbe réfléchi à partir de la racine d’un verbe transitif.

D'autres langues comme le russe ajoutent un clitique postverbal à un verbe transitif pour dériver la forme réfléchi.

3.3 Réflexivité et Logophoricité

On trouve aussi dans certaines langues comme le latin ou l'islandais des 'réfléchis indirects' (voir Koster & Reuland, 1991). Ces pronoms sont 'liés à longue distance' en dehors du domaine local de liage (Zribi-Hertz, à paraître).

Sells (1987) reprend la définition de Clements (1975, *The logophoric pronoun in Ewe : its role in discourse*, Journal of West African Languages 2, 141-177) : « the antecedent of logophoric pronoun must be the one "speech, thoughts, feelings, or general state of consciousness are reported" »

Cette notion nous paraît intéressante à rapprocher de la théorie de la polyphonie de Ducrot, et des Transferts de personne. Nous développerons cette idée dans le chapitre IV.

En conclusion de ce chapitre, nous retiendrons que les langues peuvent posséder une ou plusieurs stratégies associées à une interprétation réfléchie (exemple du français : voix pronominale, pronom fort et pronom intensif), et que chacune de ces stratégies n'est pas forcément spécialisée dans l'interprétation réfléchie.

On peut faire l'hypothèse qu'il n'existe pas de 'pronom réfléchi', impliquant une seule forme correspondant à un emploi et une lecture uniques.

Après avoir présenté nos informateurs et le système de transcription que nous avons utilisé, nous procéderons à la description et à l'analyse du corpus.

Chapitre III – Recueil et transcription des données

Dans ce chapitre, nous présenterons les conditions dans lesquelles nous avons effectué le recueil des données (§1). Puis, nous exposerons les différents modes de transcription existants, et nous expliciterons la transcription que nous avons finalement adoptée et la glose qui découle de l'analyse des données (§2).

1 - Recueil des données

Nous présentons ici les informateurs qui nous ont permis de travailler sur leur langue, et nous précisons les modalités de recueil des données.

1.1 Les informateurs

Nous tenons ici à remercier Maylis et Loïc qui ont accepté avec gentillesse et patience de nous consacrer un peu de leur temps. Maylis est notre première informatrice. C'est avec elle que nous avons constitué le corpus. Puis nous avons soumis le corpus vidéo à Loïc pour valider les énoncés produits par Maylis.

1.1.1 Maylis

Maylis, 24 ans, est malentendante de naissance. Les autres membres de sa famille sont entendants. Elle maîtrise parfaitement le français oral et écrit. Elle est entrée en contact avec la LSF à l'âge de 15 ans en suivant des cours pendant deux ans. Sa volonté de se réappropriier sa langue naturelle lui a permis d'acquérir très rapidement la LSF. Maylis est locutrice de la LSF de Dax.

Elle est reconnue par la communauté Sourde parisienne qu'elle a intégrée depuis six ans, comme une bonne locutrice de la LSF. Elle est diplômée du Certificat de spécialisation d'enseignant de LSF et elle suit actuellement des études de linguistique à l'Université Paris VIII. Elle enseigne d'ailleurs la Langue des Signes

Française à un public entendant dans la région de Dax et, en Ile-de-France, par le biais de l'association Visuel.

De par sa bonne maîtrise du français, Maylis est une informatrice parfaite pour l'objet de notre étude. De plus, sa formation lui donne un regard métalinguistique sur la LSF non négligeable.

1.1.2 Loïc

Loïc, 25 ans, est malentendant. Comme Maylis, il est complètement intégré à la communauté Sourde. Il a également suivi la formation du Certificat de spécialisation d'enseignant de LSF proposée par Paris VIII. Il enseigne la LSF en direction d'un public sourd dans l'association Sign'Forma.

1.2 Les données

Le recueil de données dans une langue signée requiert l'utilisation de matériel vidéo. L'informateur est filmé et l'étude du corpus se fait à partir du support vidéo.

Pour constituer ce corpus, nous avons demandé à Maylis de traduire en LSF des énoncés du français que nous lui proposons oralement. Ces énoncés ont été choisis pour la première partie en partant de la classification que Riegel fait des pronominaux du français. Les énoncés des prédicats à argument prépositionnel nous ont été suggérés par Anne Hertz.

Nous précisons ici que les énoncés LSF, correspondant aux prédicats à argument prépositionnel, et qui comportent un STP, n'ont pas été filmés. Ils ont été recueillis lors de discussions ultérieures avec notre informatrice qui les considérait pour la plupart mieux formés que les énoncés qu'elle nous avait proposés en premier lieu.

Certains échanges avec notre informatrice n'ont pas été filmés pour des raisons très diverses :

- 1- Nous ne disposions pas en permanence du matériel vidéo nécessaire ;
- 2- La présence de la caméra pouvait bloquer la spontanéité de Maylis, spontanéité déjà entamée par la forme du questionnaire. Nous prenions

alors le risque d'être en présence d'énoncés se rapprochant du français signé.

Mais étant donnée la nature du sujet étudié, il aurait été trop fastidieux de devoir rechercher sur des corpus spontanés existants des manifestations de réflexivité. Cette tâche aurait été d'autant plus difficile que notre travail a essentiellement consisté à identifier la forme prise en LSF par l'expression de la réflexivité.

2 - Transcription et glose

La description linguistique d'une langue signée nécessite une transcription la plus fidèle possible du corpus étudié. La transcription d'une langue quadri-dimensionnelle en une dimension linéaire écrite pose inévitablement quelques problèmes d'adaptation. Les solutions apportées dépendront en grande partie de l'angle d'approche défini par le domaine d'étude de la langue, et donc du niveau de profondeur étudié dans la structure de cette langue. Il est intéressant de s'arrêter un instant sur l'éventail des transcriptions écrites utilisées jusqu'ici, afin de mieux comprendre les raisons qui ont motivé notre choix concernant la transcription de notre corpus.

2.1 Bref historique des modes de transcription⁵

La transcription adoptée dépend donc essentiellement de l'objet d'investigation. Elle peut être réalisée à un niveau morphémique et/ou phonologique, ou à un niveau lexico-syntaxique. Les modes de transcription exposés ci-dessous sont détaillés dans Sallandre (1998 : 49-69).

⁵ Des extraits de tables des symboles (Bébian, Stokoe, Jouison et Hamnosys) et de transcriptions en partition (Cuxac et Bouvet) sont présentés en annexe.

2.1.1 Transcriptions du niveau morphémique et/ou phonologique

Nous présentons ici les transcriptions morpho-phonologiques de Bébien⁶, Jouison et Hamnosys, dont les descriptions de Sallandre (1998) sont tirées de Martin-Dupont (1995)⁷, ainsi que la transcription de Stokoe⁸, dont Sallandre (1998) tire sa description de Rondal *et al.* (1997)⁹.

Bébien

En 1825, le français Bébien a mis au point un système d'écriture qui utilise un nombre limité de signes et se décompose en quatre parties : le *mouvement*, la *conformation de la main* (configuration manuelle), les *parties du corps* (emplacements) et les *points physiologiques* (mimiques faciales). Après l'interdiction de la LSF par le Congrès de Milan en 1880, ce système productif sera redécouvert par Stokoe vers 1960.

Stokoe

En 1960, le linguiste américain William Stokoe cherchera à démontrer le caractère doublement articulé de l'ASL (*American Sign Language*) afin de lui donner le statut de langue à part entière. Il s'appuiera sur le système de Bébien, et qualifiera de *chérèmes* les équivalents *phonèmes* qui composent le *kinème*, terme qui désigne le *signe* par analogie au morphème des langues orales. Pour Stokoe, un kinème est le résultat de la combinaison d'au moins trois chérèmes qui sont :

⁶ Bébien, 1825. *Mimographie ou essai d'écriture mimique, propre à régulariser le langage des sourds-muets*, L. Colas.

⁷ Xavier Martin-Dupont, 1995. "Les modalités d'évaluation objective dans le domaine de la communication non-verbale", *Notes et documents LIMSI n° 95-08*, mars 1995, CNRS : Orsay.

⁸ Stokoe, 1960. "Sign Language Structure : An outline of the visual communication systems of the American Deaf", *Studies in Linguistics*, Occasional paper n°8, Buffalo.

⁹ Rondal J.-A., Henrot F., Charlier M., 1997. *Les langues des signes : aspects psycholinguistiques et éducatifs*, 2^{ème} édition, Paris : Mardaga.

- le *tabulateur (TAB)* donne la *position* des mains dans l'espace ;
- le *désignateur (DEZ)* donne la *configuration des mains et des doigts* ;
- le *mouvement (SIG)* donne le *mouvement* effectué par les mains et/ou les doigts.

Depuis ses premières recherches sur l'ASL, Stokoe a intégré l'*orientation* dans la liste des chérèmes, paramètre essentiel dont il ne tenait pas compte à l'origine. Finalement, ce système élaboré (deux cents symboles) mais cependant incomplet (à titre d'exemple, le paramètre emplacement n'est pas assez nuancé ; la mimique faciale et le regard ne sont pas pris en compte), reste très lourd à manipuler et difficilement lisible pour qui ne l'a pas étudié en profondeur.

Jouison

Jouison a élaboré un système nommé "D'SIGNS" permettant la transcription exclusive de la LSF. Ce système s'articule autour des paramètres d'*orientation du regard*, de *localisation* du signe par rapport au corps du locuteur qui occupe une place centrale, de *configurations manuelles*, et de *mouvement global du corps*. On note déjà l'originalité de ce système par la prise en compte du regard, du mouvement du corps et la place prépondérante occupée par le signeur.

On peut adresser à ce système la même critique qu'à celui de Stokoe, c'est-à-dire le manque d'accessibilité à cette notation, ainsi que l'inadéquation à transcrire des énoncés ou des récits, et non pas seulement des signes.

HamNoSys

La transcription *HamNoSys* (Hambourg Notation System) a été mise au point par une équipe allemande. Cette approche plus 'phonétique' que 'phonologique' s'appuie sur le système de Stokoe augmenté de la mimique faciale. Ce système informatisé se distingue de ce dernier par le caractère idéographique de sa notation.

Ce système est beaucoup plus précis que les systèmes décrits auparavant, il compte 180 configurations, et près de 500 symboles au total, ce qui lui confère une forte valeur descriptive plus qu'analytique.

2.1.2 Transcriptions du niveau lexico-syntaxique

Nous présentons dans ce paragraphe les transcriptions proposées par Cuxac (1996)¹⁰ et Bouvet (1996). Les deux s'attachent à mettre en évidence l'importance de la combinaison des paramètres reposant sur les mains, complétés par les paramètres non-manuels que sont les mouvements du corps et ceux du visage (regard et mimique faciale). Leurs transcriptions sont donc influencées par la prise en compte de tous les éléments qui font sens dans une langue signée. Elles sont présentées sous forme de partition, ce qui permet de visualiser simultanément les paramètres manuels et non-manuels dans une portion de temps donnée.

Cuxac

Sa transcription nécessite une lecture sur deux pages. Sur la première page, on peut lire la partition qui se décompose en plusieurs lignes parallèles horizontales :

- Trois lignes sont consacrées à la notation des signes standards effectués par les mains, MD avec la main droite, D et G avec les deux mains, et MG avec la main gauche. Ce schéma correspond à un signeur droitier, la main dominante étant la main droite, et la main dominée, la main gauche ;
- On trouve ensuite une ligne C pour noter les mouvements du corps ('avancée' ou 'à g.' pour *à gauche* par exemple) sur laquelle apparaissent aussi les transferts, et une ligne V qui note les mouvements du visage ('hoche' ou '3/4') ;
- Enfin, une ligne R permet de noter les caractéristiques du regard ('vers le bas' ou 'mi-clos' ...) et une ligne MF le signifié de la mimique faciale ('déçu' ou 'se mord les doigts'...).

Sur la deuxième page, l'auteur reprend les éléments de la transcription en les numérotant, ce qui lui permettra d'effectuer une première traduction littérale en français, en indiquant le numéro de l'élément transcrit sous sa traduction. C'est après toutes ces étapes qu'il donne une traduction définitive en français standard.

¹⁰ Christian Cuxac, 1996. *Fonctions et structures de l'iconicité des langues des signes. Analyse descriptive d'un idiolecte parisien de la Langue des Signes Française*, Thèse de Doctorat d'État sous la direction de F. François, Paris : Université Paris V.

Bouvet

Elle reprend le système en partition, mais ne fait pas apparaître les mêmes paramètres que Cuxac.

- Trois lignes sont consacrées à la notation de la réalisation des signes manuels figurée par un trait plus ou moins long : '2' pour les deux mains, 'D' pour la main dominante et 'non D' pour la main non dominante au lieu de main droite et main gauche, ce qui permet d'utiliser cette notation pour un signeur indifféremment droitier ou gaucher. Les signes sont notés en toutes lettres sous l'ensemble des trois lignes représentant les mains. Sur une ligne 'tête', des flèches indiquent les mouvements de tête sous les mots s'ils sont produits en même temps que les signes manuels, ou entre les mots s'ils sont produits entre les signes manuels ;
- Une ligne 'sourcils' marque leur élévation, et une ligne 'regard i' note uniquement l'orientation du regard vers l'interlocuteur ;
- Enfin, les lignes situées sous les lignes de 'main' permettent de noter le gonflement des joues, les mouvements de la bouche, les labialisations et le double menton. Les mimiques faciales ne sont donc pas réunies sur une seule ligne comme chez Cuxac qui note uniquement le signifié (il est plus accessible mais n'est plus analysable).

En outre, Sallandre (1998 : 67-69) cite d'autres modes de transcription qui s'appuient sur les technologies informatiques (entre autres Internet)¹¹. Ces transcriptions sont certainement les plus fidèles et les plus efficaces pour mener à bien l'étude d'un corpus, mais restent inadaptées pour une diffusion papier, à petite échelle, des recherches sur les langues gestuelles.

¹¹ On peut voir sur le site <http://web.bu.edu/ASLLRP/SignStream/> un mode de transcription reprenant la transcription en partition se rapprochant de celle de Cuxac, allée au support numérique vidéo, ce qui permet d'observer simultanément le corpus vidéo et sa transcription dynamique.

A voir aussi le site réalisé par A. Bonucci de l'Université Lyon 2, qui met à disposition un dictionnaire multi-langues des signes, ainsi qu'un panel de liens vers des sites internationaux : <http://signserver.univ-lyon2.fr/home/welcomeFR.html>

2.2 Transcription adoptée

Pour les besoins de l'analyse, nous avons adopté une transcription hybride qui permet, d'une part de noter directement le signifié car le détail du signifiant n'est pas pertinent pour cette analyse, et d'autre part de noter les 'morphèmes fonctionnels' au même niveau, le tout dans leur ordre d'apparition. Nous entendons par 'morphèmes fonctionnels' les pointages manuels (G), les regards (R) que nous assimilons à des pointages non manuels, et les indices désignant la référence aux actants.

Par souci d'économie de temps et de place, nous prenons délibérément le parti de ne pas transcrire certains paramètres (mimique faciale, balancement du corps), bien qu'indispensables à la compréhension globale de l'énoncé, mais l'utilisation des sigles désignant les structures iconiques comble en partie cette lacune. La première élaboration de cette transcription a été mise au point lors d'une recherche de groupe sur les pronoms en LSF. Elle a été affinée par la suite pour les besoins particuliers de cette étude.

La transcription apparaît sur la première ligne : c'est ce qui est signé. Les marqueurs personnels sont transcrits par une lettre majuscule ou un chiffre représentant la configuration de la main (on utilise ici les configurations de la dactylogogie, c'est-à-dire l'alphabet latin réalisé par différentes combinaisons de positions des doigts de la main). La personne est notée en indice de cette configuration.

Lorsque la direction du mouvement d'un signe ou d'un pointage est pertinente, elle est notée par un ou deux chiffres indicés au lexème correspondant, à gauche pour le point de départ du mouvement, et à droite du lexème pour le point d'arrivée. Ces chiffres correspondent aux zones de l'espace de signation décrites précédemment. Si plusieurs zones 3 sont utilisées dans un même énoncé, l'indice chiffré est complété par une lettre *a*, *b* ou *c* pour distinguer ces zones.

- le lexique (signifié) est en majuscules, entre crochets lorsqu'un signe est traduit par plusieurs mots : 'laver' = *L A V E R* / 'laver la tête' = [*L A V E R L A T Ê T E*]

- les sigles des structures iconiques (transfert personnel : TP, semi-transfert personnel : STP) sont placés avant le prédicat car leur réalisation se produit avant l'événement : *'se laver' = TP LAVER*
- le regard est noté R_n , l'indice n désignant la direction pointée par le regard : *regard vers l'interlocuteur = R_2*
- le pointage simple est noté G_n pour les verbes non-directionnels : *pointage vers l'interlocuteur = G_2*
- ${}_1\text{Prédicat}_{3a}$: les indices représentent les arguments du prédicat. Le premier désigne la source du mouvement effectué pour signer le verbe, et le second la destination. L'ordre est indépendant de la fonction des arguments, il dépend uniquement du schéma actanciel du prédicat : *je le/la lave = ${}_1\text{LAVER}_3$*
- le pointage marqué est noté 1_n , il sert le plus souvent à intensifier : *'toi-même = 1_2* .

2.3 Glose

La glose apparaît sur la deuxième ligne.

Dans le corpus, tous les arguments sont singuliers. Afin d'alléger la glose, le trait de *nombre* ne sera donc pas indiqué car il n'est plus pertinent.

- le lexique est traduit en minuscules : LAVER

laver

- la création d'un topique est notée TOP_n , n désignant l'indice qui sera repris pour faire référence à ce topique ;
- les structures iconiques sont complétées par l'indication de la personne transférée, son rôle et son indice : TP d'un agent de la 3^{ème} personne = $tp-3agt_n$
- le pointage simple est glosé par la personne (1, 2 ou 3), le rôle de l'argument et s'il y a lieu, l'indice du topique auquel il fait référence : $Pt-3obj_z$;
- *self* désigne l'interprétation réfléchie qu'on fait d'un argument coïncidé à un autre argument du même prédicat ;
- *SELF* glose le pointage marqué : $1_3 = SELF = \text{lui-même}$;

Après avoir présenté le fonctionnement de la transcription et de la glose, voyons un exemple général :

- (15) R₁ MARIE STP LAVER₁
TOP_z marie_z stp-3agt_z-laver-self_z
'Marie se lave'

Nous avons pu voir dans ce chapitre l'importance que revêt la transcription d'un corpus signé.

Nous avons donc tenté d'aboutir à un système cohérent qui soit d'une part accessible au néophyte, et en même temps, qui soit assez complet pour rendre compte des subtilités de la langue, sans nous éloigner de notre sujet d'étude.

Dans le chapitre suivant, ce système va nous permettre de procéder à la description et l'analyse des données que nous avons recueillies. Notons quand même que la mise en place de la glose participe déjà d'une analyse descriptive du corpus.

Chapitre IV – Description et analyse des données

Dans ce chapitre, nous présenterons une description du corpus (§1). Puis, nous analyserons les stratégies utilisées pour l'expression de la réflexivité en LSF et nous proposerons une réflexion sur les structures iconiques et la réflexivité (§2).

1 - Description du corpus

Lors du recueil des données, nous avons utilisé une classification permettant de faire ressortir les caractéristiques morphologiques des prédicats du français, et le type d'interprétation que permettent ces prédicats. Bien que cette classification ne soit pas toujours pertinente pour la description des prédicats de la LSF, nous la conservons à cette étape de notre exposé afin de faciliter la lecture du corpus. Nous adopterons ultérieurement une autre classification au niveau de l'analyse des constructions à lecture réfléchie.

Nous présenterons dans un premier temps les prédicats transitifs (§ 1.1), et dans un deuxième temps les prédicats à lecture +/- DR (§ 1.2). La terminologie utilisée dans la première partie de ce chapitre est présentée dans le chapitre II.

1.1 Prédicats transitifs

Dans ce paragraphe, nous décrivons le comportement des prédicats transitifs qui regroupent les transitifs affectés et les transitifs non-affectés.

1.1.1 Transitifs affectés

Les transitifs affectés sont réalisés au contact direct du corps dans leur forme non finie.

Tous les prédicats transitifs affectés du corpus ont le même comportement. Le fonctionnement des arguments du verbe LAYER est décrit dans les exemples (16) à (20) suivants :

- (16) R_3 CHIEN $_1$ LAYER $_3$
 TOP $_z$ chien $_z$ agt laver 3obj $_z$
 'le chien, je le lave' = 'je lave le chien'

Tout en pointant du regard une zone 3, le locuteur effectue le signe CHIEN, ce qui crée une référence spatiale à l'endroit regardé pour CHIEN. Suit le signe LAYER effectué du locuteur, zone 1, vers la zone 3 désignée avant. En créant une référence spatiale au début de l'énoncé, le locuteur pose un topique auquel il fera référence plus tard par l'intermédiaire de la flexion-objet du verbe.

- (17) R_{3a} CHIEN G $_{3a}$ R_{3b} MARIE G $_{3b}$ $_{3b}$ LAYER $_{3a}$
 TOP $_z$ chien $_z$ Pt $_z$ TOP $_y$ marie $_y$ $_{3a}$ gt $_y$ laver 3obj $_z$
 'le chien, Marie, elle le lave' = 'Marie lave le chien'

En (17), on observe la même construction, à ceci près que l'agent (Marie) est distinct du locuteur. Il faut donc créer une deuxième référence spatiale qui sera reprise lors de la flexion du verbe en position d'agent. Le verbe est effectué de la zone 3b, où le topique 'Marie' a été posé, vers la zone 3a 'chien'.

- (18) R_1 TP LAYER $_1$
 Pt $_{1z}$ tp-1agt $_z$ -laver-self $_z$
 'je me lave'

Dans l'exemple (18), le locuteur regarde son corps puis signe LAYER toujours sur son corps. La source et la destination du prédicat ont le même référent 'je'. Le marquage *self* dans la glose indique qu'il y a interprétation réfléchie.

- (19) R₁ MARIE TP LAVER₁
 TOP_z marie_z tp-3agt_z-laver-self_z
 'Marie se lave'

Comme en (18), le locuteur commence par regarder son corps, signe MARIE puis LAVER sur son corps. On voit apparaître ici, plus nettement qu'en (18), une structure de grande iconicité (GI), un TP, c'est-à-dire que le locuteur prend le rôle de MARIE et effectue le signe LAVER qui diffère quelque peu du signe standard. Si MARIE est référentialisé sur le corps du locuteur, il apparaît alors logique que la flexion-objet reprenne cette référence. Il y a bien coréférence entre l'agent et l'objet, et donc interprétation réfléchie.

Comme on le voit en (20), il est impossible de topicaliser MARIE en zone 3 comme agent, puis d'y faire référence pour la flexion-objet.

- (20) * R₃ MARIE LAVER₃
 TOP_z marie-agt_z laver 3obj_z
 'Marie se lave'

Les exemples (18) et (19) nous montrent que les Transferts de Personne permettent l'expression de la réflexivité, c'est-à-dire de la coréférence entre *agent* et *patient* (ou *bénéficiaire*) d'un même prédicat.

Nous notons un transfert personnel en (18) qui paraît être rattaché à l'énonciation, car si 'je' appartient à la situation d'énonciation, le TP en revanche lui fait quitter cette situation pour entrer dans le rôle du 'je' *en train de se laver* qui est distinct de la situation d'énonciation.

1.1.2 Transitifs non affectés

Dans leur forme non finie, les transitifs non affectés ne sont pas réalisés sur le corps. Lorsqu'ils sont fléchis pour la première personne ou en TP, il n'y a pas de contact avec le corps.

Pour les verbes directionnels (CRITIQUER, REGARDER), l'argument objet sera orienté vers le locuteur sans pointage manuel. Tandis que les verbes non directionnels (RESPECTER) nécessiteront un pointage G₁.

(21) R₁JEAN STP RESPECTER G₁

TOP_z jean_z stp-3agt_z respecter self_z

'Jean se respecte'

(22) * R₃JEAN RESPECTER G₃

TOP_z jean_z respecter 3obj_z

'Jean se respecte'

En (21) qui n'est pas un verbe directionnel, le locuteur pointe manuellement son buste pour faire référence au topique qu'il a précédemment posé au même endroit en se regardant et en signant JEAN dans le même temps. On voit en (22) que, comme pour les transitifs affectés, la LSF ne permet pas la coréférence de deux co-arguments par un pointage en zone 3.

(23) MARIE MIROIR₃ STP ₁REGARDER₃

TOP_z marie_z TOP-loc-miroir_y stp-3agt_z regarder loc-miroir_y

'Marie se regarde (dans le miroir)'

(24) MARIE APPRENDRE R₁ STP ₁REGARDER₁

TOP_z marie_z apprendre stp-3agt_z regarder self_z

'(depuis qu'elle prend des cours de psychologie,) Marie apprend à se regarder (autrement)'

(25) * R₃MARIE APPRENDRE ₃REGARDER₃

TOP_z marie_z apprendre 3agt_z regarder self_z

En (23) et (24), on oppose deux interprétations réfléchies du verbe REGARDER. L'une implique qu'on regarde son reflet dans un miroir en (23), et l'autre que l'on ait un regard introspectif sur soi-même en (24). Les deux font appel à un STP pour exprimer la réflexivité.

Le contraste entre ces deux énoncés tient au fait que l'argument objet de (23) n'est pas réalisé vers la zone 1, mais vers la zone 3. Nous posons l'hypothèse que ce contraste est dû au fait que le regard se pose sur un objet intermédiaire (le miroir) pour capter l'image de l'agent, et donc, n'implique pas une flexion-objet vers la zone 1 bien qu'il y ait transfert personnel de l'agent.

En conclusion, on peut noter que les prédicats transitifs de la LSF utilisent tous une stratégie de Transfert de Personne pour exprimer la réflexivité.

1.2 Prédicats +/- DR

Il s'agit de prédicats dont l'argument interne est introduit par une préposition en français. Bien sûr, nous ne retrouverons pas de prépositions en LSF, celles-ci étant remplacées par des relations spatiales entre le prédicat et ses arguments.

Ces prédicats ont été divisés en deux catégories : soit l'argument interne n'est interprétable que comme disjoint du sujet (DR), c'est le cas des 'prédicats orientés vers autrui' ; soit l'argument interne est interprétable de deux manières : réfléchi ou non, c'est le cas des 'prédicats non orientés vers autrui'. Souvent, on les interprète intuitivement comme réfléchis, mais ils peuvent aussi avoir une interprétation non réfléchie en fonction du contexte, d'où la possibilité d'une lecture ambiguë. Cependant, nous verrons que les constructions spatiales des langues signées ne laissent pas la place à l'ambiguïté.

1.2.1 Prédicats non orientés vers autrui (-DR)

Dans cette partie¹², nous verrons que trois stratégies peuvent être employées pour exprimer la réflexivité : le STP associé au pointage simple vers le locuteur d'une part, et les pointages simple et marqué vers la référence en zone 3 d'autre part.

Prenons (26) FIER qui est un prédicat non directionnel :

- Transfert Personnel :

(26a) R_1 JEAN STP FIER G_1
TOP_z jean_z stp-3agt_z fier self_z
'Jean est fier de lui'

JEAN est en semi-transfert personnel, donc le pointage manuel est fait sur le locuteur.

- Pointage simple :

(26b) R_3 JEAN FIER * G_3
TOP_z jean_z 3agt_z fier (self_z)
'Jean est fier de lui'

Notre informatrice refuse le pointage simple en zone 3. Cette solution semble être du français signé.

- Pointage marqué :

(26c) R_3 JEAN FIER (1_3)
TOP_z jean_z 3agt_z fier (SELF_z)
'Jean est fier de lui'

Nous avons pu constater, lors d'échanges complémentaires avec notre informateur, que l'absence de pointage est attestée. L'interlocuteur acceptera une interprétation réfléchie du prédicat, au même titre qu'en français on pourra

¹² Cf exemples (12) à (22) du corpus annexé.

comprendre que ‘Jean est fier de lui’ avec interprétation réfléchie en se contentant d’énoncer : ‘Jean est fier’. Ceci tient au sémantisme du prédicat.

Ce qui est vrai pour ce prédicat ne se vérifie pas systématiquement . En (27) INQUIET, le STP n’est pas possible pour des raison articulatoires. En effet, dans ce signe, les yeux sont orientés vers le haut. Il paraît difficile pour le signeur de regarder en l’air, et dans le même temps, de se regarder lui-même. En revanche, le pointage simple et le pointage marqué en zone 3 sont possibles :

- (27) R_3 JEAN G_3 INQUIET $G_3 / 1_3$
 TOP_z jean_z 3agt_z inquiet self_z / SELF_z
 ‘Jean est inquiet pour lui’

Si le pointage simple est possible pour INQUIET, c’est parce qu’il ne va pas de soi que, sans le pointage, INQUIET ait une interprétation réfléchie. Ici aussi, la forme marquée est emphatique.

En français, la forme *pro-même* permet entre autre de lever l’ambiguïté sur le fait qu’il y a ou non coréférence entre l’argument objet et l’agent d’un prédicat. En LSF, le pointage simple ne permet pas l’ambiguïté. Donc, le pointage marqué ne peut pas avoir cette fonction de *désambiguïseur*. Il ne fait que renforcer l’interprétation réfléchie.

D’ailleurs, en français comme en LSF, nul besoin d’exprimer la réflexivité pour voir apparaître cette forme emphatique.

- (28) Jean a fait ce gâteau (lui-même)

- (29) R_3 JEAN GATEAU FAIRE (1₃)

Il semble donc que le pointage marqué n’est pas seulement une stratégie d’expression de la réflexivité, mais bien un intensifieur qui permet un effet contrastif du topique JEAN par rapport à d’autres topiques potentiels. (28) signifie : ‘C’est Jean qui a fait ce gâteau, et personne d’autre’. Sans le pronom marqué, le message nous informe uniquement sur le fait que Jean a confectionné le gâteau dont on parle ou que l’on montre.

De nouveau, on observe que le TP peut intervenir dans la lecture réfléchie. C'est d'ailleurs la stratégie préférée de mon informatrice qui la trouve 'plus LSF' par rapport au continuum que l'on trouve entre LSF et français, le Français Signé.

Une différence entre français et LSF réside dans le fait qu'en français, les lectures réfléchie et disjointe ne sont pas marquées morphologiquement, alors que toutes les deux le sont en LSF : Par le jeu des pointages, le signeur lève toute ambiguïté possible.

En revanche, français et LSF se rejoignent sur la notion d'*intensification*.

1.2.2 Prédicats orientés vers autrui (+DR)

Il convient tout d'abord de noter que dans les exemples (23) à (28) du corpus présenté en annexe, le topique PIERRE est déjà posé et est identifié par les indices *3a* dans la transcription et *y* dans la glose. JEAN est donc identifié par *3b* dans la transcription et par *z* dans la glose

(30) R_{3b} JEAN G_{3b} PROFITER R_{3a} G_{3a}
 TOP_z jean_z 3agt_z profiter 3obj *z/y
 'Jean a profité de lui'

En (30), on peut voir que l'objet du prédicat PROFITER n'est pas coïncidé avec l'agent, et qu'il ne peut pas l'être. C'est le sens du verbe qui ne lui permet pas de sélectionner son agent comme objet. La construction est possible, mais n'aurait pas de sens.

(31) R_{3b} JEAN G_{3b} JALOUX R_{3a} G_{3a}
 TOP_z jean_z 3sge_z jaloux 3obj *z/y
 'Jean est jaloux de lui'

En (31), on peut voir que JEAN est le siège du prédicat JALOUX. L'objet du prédicat n'est pas coïncidé avec JEAN. Comme en (30), il ne peut pas l'être à cause du contenu sémantique du prédicat qui restreint l'interprétation que l'on peut faire de l'argument.

Pour conclure, nous noterons que ces exemples ne posent pas de problèmes particuliers, étant donné que leur seule interprétation possible est la disjonction référentielle, aussi bien en français qu'en LSF. JEAN et l'argument objet ne sont pas coïncidés. Ce phénomène est noté par l'indice $*z/y$ dans la glose, z désignant l'agent (ou la source, ou encore le siège) et y l'objet (ou le but, la destination).

2 - Analyse du corpus

Dans cette partie, nous présenterons un tableau récapitulatif qui permettra de dégager les régularités observées dans le corpus et nous regarderons quel type de prédicats recourt à quelle(s) stratégie(s). Nous concluons en proposant une réflexion sur les structures iconiques et les notions de polyphonie et de logophoricité.

2.1 Tableau récapitulatif

Ce tableau reflète les possibilités offertes par la LSF pour la lecture réfléchie des énoncés suivants :

<u>Transitifs affectés</u>	T de Pers.	G ₃	I ₃	Ø
Marie se lave	TP	*	FS/INT	*
Marie se lave la tête	TP	*	FS/INT	*
Marie se brosse les cheveux	TP	*	FS/INT	*
Le chien s'est mordu	TP	*	INT	*
Jean s'est défendu	STP	*	FS	*

<u>Transitifs non affectés</u>	T de Pers.	G ₃	I ₃	Ø
Jean se respecte	STP	*	FS	*
Jean n'arrête pas de se critiquer	STP	*	FS	*
Marie se regarde (dans un miroir)	STP	*	FS	*
M. apprend à se regarder (introspectif)	STP	*	FS	*

<u>Prédicats -DR</u>	T de Pers.	G₃	I₃	∅
Jean pense à lui	STP	+	FS/INT	*
Jean a honte de lui	STP	*	FS/INT	GEN
Jean est fier de lui	STP	FS	FS	GEN
Jean est inquiet pour lui	*	+	FS ?/INT	*
Jean s'occupe beaucoup de lui	STP	FS	+	*
Jean se moque de lui	STP	+	INT	*
Jean travaille pour lui	STP	FS ?	INT	*
Jean s'intéresse surtout à lui	STP	FS ?	INT	*
Marie parlera à Jean de lui	*	+	FS	*
Jean a confiance en lui	STP	*	*	*
Jean a posé le livre devant lui	STP	*	*	*

2.1.1 Légende

Explicitons les symboles utilisés dans le tableau récapitulatif.

T de Pers. : Les transferts de personne utilisés sont les transferts personnels (TP) et les semi-transferts personnels (STP) ;

G₃ : Nous indiquons ici les pointages simples en zone 3 des arguments-objets, qu'ils soient arguments de verbe directionnel (orientation du verbe) ou non-directionnel (pointage manuel ou regard). Nous précisons si l'utilisation de ce pointage fait de l'énoncé un énoncé en français signé (FS) ;

I₃ : Nous indiquons ici les pointages marqués de l'argument-objet en zone 3. Nous précisons s'ils sont interprétés comme intensifieur (INT) ou comme du français signé (FS) ;

∅ : Ce symbole indique que l'argument-objet n'est pas réalisé. Comme nous le verrons plus bas, dans les rares cas où la LSF admet cette solution, on obtient une lecture générique de l'énoncé (GEN) ;

* : Ce symbole est utilisé pour marquer l'inacceptabilité d'une stratégie pour une lecture réfléchie du prédicat.

+ : Ce symbole est utilisé pour marquer l'acceptabilité d'une stratégie pour une lecture réfléchie du prédicat, mais n'apporte pas d'informations supplémentaires quant à son interprétation.

2.1.2 Observations

Il subsiste des incertitudes quant à la productivité et l'acceptabilité des variantes (S)TP/G₃/1₃. Ces incertitudes sont dues, entre autres choses, à un manque d'expérience et de méthodologie lors de la constitution du questionnaire et du recueil du corpus filmé. Certaines informations complémentaires ont d'ailleurs été recueillies lors d'échanges ultérieurs avec notre informatrice, mais n'ont pas pu être filmées. Elles ont néanmoins été retranscrites immédiatement et le plus fidèlement possible sur papier. En outre, certains jugements d'acceptabilité de notre informatrice fluctuent entre le non-acceptable (*) et le français signé (FS).

2.2 Résultats

Il ressort tout de même de ce tableau un certain nombre de régularités que nous allons voir ici .

2.2.1 Transferts de Personne (T de Pers.)

Nous observons ici l'emploi de deux des transferts décrits au chapitre I : les TP et les STP.

Dans la première catégorie de verbes, les transitifs non-affectés (se respecter, se critiquer et se regarder) font appel à un STP. En revanche, les transitifs affectés font appel à un TP, sauf 'se défendre'.

Il est intéressant de noter que les transitifs affectés ‘se laver’, ‘se brosser’ et ‘se mordre’ qui utilisent un TP sont réalisés en contact direct avec le corps, alors que les autres prédicats qui utilisent un STP sont réalisés en direction du corps.

2.2.2 Pointage simple (G₃)

Il apparaît très nettement que le pointage simple en zone 3 est interdit avec les verbes transitifs, l’emploi des (S)TP étant exclusif de toute autre construction.

En revanche, la deuxième catégorie de verbes semble plus fluctuante. Aucune cohérence ne transparait. Certains prédicats n’acceptent pas cette construction (avoir honte, avoir confiance, poser devant), d’autres l’assimilent à du français signé (fier, s’occuper de, travailler pour, s’intéresser à). Enfin, parmi ceux qui l’autorisent pleinement, certains refusent les STP (inquiéter, parler à).

2.2.3 Pointage marqué (I₃)

Le pointage marqué en zone 3 reste difficile à caractériser. En effet, son utilisation semble associée soit à du français signé, soit à un effet intensif. Il reste interdit dans les énoncés ‘Jean a confiance en lui’ et ‘Jean a posé le livre devant lui’.

Ce marqueur mérite une étude approfondie avec différents types de locuteurs de la LSF afin de déterminer le type de lecture que son emploi produit. Par exemple, il serait intéressant de regarder dans une recherche ultérieure si son emploi avec un prédicat +DR peut forcer l’interprétation réfléchie en LSF comme *lui-même* en français.

2.2.4 Absence de marquage (∅)

On trouve deux énoncés où l’argument-objet ne peut pas être réalisé dans ‘Jean a honte de lui’ et ‘Jean est fier de lui’. Leur contenu sémantique suffit à adopter une lecture réfléchie en l’absence d’argument objet exprimé. En revanche, la lecture DR (disjonction référentielle) semble impliquer la réalisation d’un argument objet disjoint de l’agent.

Dans tous les autres cas, le marquage de l’argument-objet est obligatoire.

2.3 Pistes de réflexion

Nous avons abordé dans les chapitres I et II les notions de polyphonie et de logophoricité.

Nous concluons ce chapitre en proposant une réflexion sur ces notions que nous aimerions rapprocher des Transferts de Personne en LSF.

En effet, les trois concernent d'une manière plus ou moins directe le point de vue interne de l'énonciateur (polyphonie), l'état de conscience d'un actant-antécédent (logophoricité) ou les émotions du personnage transféré (transferts de personne).

En conclusion de ce chapitre, nous avancerons les résultats suivants :

- 1- Dans un énoncé dont l'agent est à la troisième personne, l'emplacement ou l'orientation de l'argument objet en zone 1 traduit la mise en œuvre d'un TP ou d'un STP. L'argument-objet 'réfléchi' sera réalisé par le pointage G_1 après un verbe non directionnel ou par l'orientation du prédicat vers le locuteur après un verbe directionnel. Le pointage marqué sera alors lui aussi réalisé en orientation vers la zone 1.
- 2- Dans ces mêmes énoncés, afin d'obtenir une lecture réfléchie, la non mise en œuvre d'une structure iconique implique l'utilisation de pointages en zone 3. Ainsi, dès la création du topique, c'est la zone 3 qui est sollicitée, et c'est à ce même emplacement que le pointage simple ou marqué fera référence.
- 3- Il n'est donc pas question de 'morphème de réflexivité', mais de l'utilisation de deux stratégies qui permettent, l'une comme l'autre, la coréférence de l'argument sujet et de l'argument objet d'un prédicat autorisant ainsi la lecture réfléchie.
- 4- Enfin, la nature même de langue spatiale des LS lève les contraintes imposées aux langues orales dans le jeu de la coréférence et de la disjonction référentielle.

Conclusion

Dans ce mémoire, nous avons voulu savoir s'il existait des stratégies de marquage propre à l'interprétation réfléchie en LSF.

Nous avons d'abord regardé le fonctionnement syntaxique de la LSF en présentant la création des références spatiales et des topiques nécessaires au déroulement du discours. Puis nous avons décrit les transferts de personne, structures essentiellement utilisées dans des activités narratives. Nous avons rapproché ces structures de la théorie de la polyphonie de Ducrot et de la notion de logophoricité.

Dans un deuxième temps, nous avons montré que l'interprétation réfléchie dans les langues orales n'était pas supportée par une forme en particulier, mais était due à l'utilisation de formes non spécialisées que l'on retrouve dans d'autres fonctions.

Nous avons pu rapprocher le fonctionnement de la réflexivité en LSF de celui des langues orales.

En effet, en LSF, on relève quatre manières d'exprimer la réflexivité, sans concurrence possible avec une lecture disjointe des arguments du prédicat :

- le TP : il apparaît dans les énoncés comportant un prédicat transitif affecté à co-arguments. C'est le TP utilisé pour la référence de l'argument externe et de l'argument interne d'un même prédicat qui permet la lecture réfléchie.
- le pointage simple en zone 3 : ce pointage est effectué manuellement avec la configuration **G** ou par le regard. Les arguments interne et externe sont pointés dans la même référence spatiale, ils sont donc coréférents. Le pointage simple semble être préféré au TP quand des contraintes articulatoires font obstacle à la réalisation du TP.
- le pointage marqué : après analyse du corpus, nous ne pouvons pas affirmer que ce pointage est une stratégie associée à une interprétation réfléchie. Nous pouvons seulement noter qu'il apparaît dans des contextes où, même en son

absence, l'interprétation réfléchie est possible. Cependant, l'étude d'un corpus plus étoffé est nécessaire pour déterminer quelles sont les lectures associées à ce marqueur ;

- Absence de marquage : c'est le cas des prédicats du type FIER. Leur contenu sémantique suffit à adopter une lecture réfléchie en l'absence d'argument objet exprimé. La lecture DR semble impliquer la réalisation d'un argument objet disjoint de l'agent.

Malgré les différences de formes qu'elles mettent en évidence, les études comparatives entre LS et LO permettent de mettre en lumière les processus profonds communs aux deux modalités, processus qui participent du langage humain et de l'expérience commune aux locuteurs sourds et entendants.

Références bibliographiques

Ouvrages

- BOUVET, Danielle, 1996. *Approche polyphonique d'un récit en Langue des Signes Française*. Ed. ARCI. Presses Universitaires de Lyon.
- COURTIN, Cyril, 1998. *Surdité, langue des signes et développement cognitif*. Thèse de Doctorat nouveau régime en Psychologie. Université Paris V.
- CUXAC, Christian, 2000. 'La Langue des Signes Française : Les voies de l'iconicité'. *Faits de Langues n° 15-16*. Ophrys.
- DEGOULET, Maud, 2001. *Approche linguistique de la notion de « français signé »*. Maîtrise de Sciences du Langage option LSF. Université Paris VIII Vincennes - Saint-Denis.
- DUBUISSON, Colette, 1993. 'La langue des signes québécoise : une langue à part entière' in *Etudes sur la Langue des Signes Québécoise*, dirigé par Colette Dubuisson et Marie Nadeau. Presses de l'Université de Montréal. Montréal.
- DUCROT, Oswald, 1984. *Le dire et le dit*, chap. VIII, 'Esquisse d'une théorie de la polyphonie', Minuit : Paris.
- KLIMA, Edward & BELLUGI, Ursula, 1979. 'The Structured Use of Space and Movement : Morphological Processus', *The Signs of Language*. Cambridge Mass. ; London : Harvard University Press.
- KOSTER, Jan & REULAND Eric (eds), 1991. *Long Distance Anaphora*. Cambridge University Press.
- MARANTZ, Alec, 1984. *On the nature of grammatical relations*. MIT
- MOODY, Bill. 1997. *La Langue des Signes. Dictionnaire bilingue Français-LSF*. Tomes 1, 2, 3. Paris : IVT Editions.
- SALLANDRE, Marie-Anne, 1998. *Les procès en Langue des Signes Française : une approche dans le récit, en fonction des degrés d'iconicité*. Mémoire de Maîtrise. Université Paris X Nanterre.
- SALLANDRE, Marie-Anne, 1999. *La dynamique des transferts de personne en LSF*. Mémoire de Dea. Université Paris VIII Vincennes - Saint-Denis.

Articles

BLONDEL, Marion & TULLER, Laurice, 2000. 'Langage et surdit ' in *Recherches Linguistiques de Vincennes n 29*. PUV.

CUXAC, Christian, 2001. 'Les langues des signes : analyseurs de la facult  de langage' in *Aile n 15*, pp. 11-36. Encrages.

SELLS, Peter, 1987. 'Aspect of Logophoricity' in *Linguistic Inquiry n 3 – vol. 18*, pp. 445-479. MIT.

ZRIBI-HERTZ, Anne, (  para tre 2003). 'R flexivit  et disjonction r f rentielle en fran ais et en anglais' in Philip Miller et Anne Zribi-Hertz (sld), *Essais sur la grammaire compar e du fran ais et de l'anglais*. Presses Universitaires de Vincennes.

Pour la science, dossier hors-s rie Oct. 1997. 'Les langues du monde'.

Grammaires

ARRIV  M., GADET F., GALMICHE M., 1986. *La grammaire d'aujourd'hui. Guide alphab tique de linguistique fran aise*. Flammarion.

RIEGEL M. ; PELLAT J.-Ch., RIOUL R., 1997. *Grammaire m thodique du fran ais*. Paris : PUF

Dictionnaires

Le Nouveau Petit Robert, dictionnaire de la langue fran aise, Tome 1, 1993.

Dictionnaire de linguistique et des Sciences du Langage, dirig  par J. Dubois, Larousse, 1994.

Annexes

1. Tables de symboles

- a) Bébien
- b) Stokoe
- c) Jouison
- d) Hamnosys

2. Transcriptions en partitions

- a) Cuxac
- b) Bouvet

3. Corpus

- a) Transitifs affectés
- b) Transitifs non affectés
- c) Prédicats non orientés vers autrui (-DR)
- d) Prédicats orientés vers autrui (+DR)